Avignon (84) : Le procès de Kevin Kumbi Kimuina pour l’assassinat d’Hacène Rouag reporté, l’avocat de la défense David Metaxas placé en garde à vue pour viols (MàJ)

18/11/2025 à 20h00



Lundi 17 novembre, jour de l’ouverture du procès de Kevin Kumbi Kimuina devant la cour d’assises de Vaucluse pour l’assassinat d’Hacène Rouag, l’avocat lyonnais David Metaxas n’a pas comparu. Quelques heures plus tard, il a été placé en garde à vue dans le cadre d’une enquête pour viols, viols aggravés et

agressions sexuelles après les plaintes de plusieurs anciennes stagiaires. Le procès, initialement prévu jusqu'au 19 novembre, a été immédiatement renvoyé.

Selon les premiers éléments, l'absence de l'avocat avait d'abord été attribuée à une maladie. Un confrère rapporte : **"On nous a d'abord dit qu'il était malade"**, ajoutant : **"Mais j'étais étonné, car même malade, en général les avocats viennent plaider quand même pour éviter des reports d'audience"**. Me Patrick Gontard indique lui aussi : **"J'ai été très surpris"** de ce placement en garde à vue, décrivant Metaxas comme **"quelqu'un de très professionnel, quelqu'un qui a un cabinet important"**. La présidente Laurène Dorlhac a évoqué des raisons **"insurmontables"** pour justifier le renvoi.

D'après l'enquête citée par l'AFP, une information judiciaire a été ouverte et confiée à une juge d'instruction de Chambéry. Le pénaliste, connu pour sa spécialisation dans les dossiers de grand banditisme et déjà mis en examen en 2012 dans une autre affaire avant d'être relaxé en 2016, pourrait théoriquement continuer à exercer selon Me Gontard. Mais le parquet général ou le bâtonnier pourraient saisir la commission régionale de discipline. Contacté, son avocat Me Alain Jakubowicz n'a pas souhaité s'exprimer. L'affaire éclate trois jours après l'acquittement d'un autre pénaliste, Alex Ursulet, poursuivi pour des faits similaires.

La Provence